

Site Internet: www.sommeleuze.be Novembre 2015

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

Dates ultimes pour communiquer les infos	<u>Dates de parution</u>		
4 décembre	18 décembre		
<u>2016</u>	<u>2016</u>		
8 janvier	22 janvier		
12 février	26 février		
11 mars	25 mars		
8 avril	22 avril		
6 mai	20 mai		
10 juin	24 juin		
8 juillet	22 juillet		
12 août	26 août		
9 septembre	23 septembre		
7 octobre	21 octobre		
4 novembre	18 novembre		
9 décembre	23 décembre		

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité.

### Actualité communale

### Prochaine séance du Conseil Communal

Le mardi 24 novembre à 20h30

\*

### Gardienne ONE

Madame Colette Gouverneur de Hogne a la possibilité d'accueillir immédiatement un enfant et une autre place sera libre à partir du mois de février Renseignements au 084/37.88.75.

### • Etat civil



### <u>Naissances</u>

Noms et prénoms	Lieux	Dates	Parents	
LAMBERT Manon	Marche	30-09	Laurent et BRASSEUR Jennifer de Hogne	
GODART Robin	Marche	20-10	Rudy et GROSJEAN Stéphanie de Hogne	



31-10-15 : GEURTS Eric et MANATAD NAVARRO Merlyn de Hogne

### Décès

12-10-15 : **BERGER François** de Sinsin, âgé de 64 ans 23-10-15 : **MILER Anita** de Noiseux, âgée de 72 ans 27-10-15 : **CATTRY Albert** de Hogne, âgé de 74 ans **GREVISSE Jean** de Heure, âgé de 79 ans

01-11-15 : DELTOUR Maryse de Heure, âgée de 78 ans

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

### Concert exceptionnel



### Dimanche 22 novembre à 18h

Airs d'opéra au prestigieux C<u>hâteau de Ramezée</u> (Barvaux-Condroz) interprétés par le département vocal européen de l'Imep Namur.

Soirée de gala au profit du Télévie.

Renseignements: Denis Lecarte, Président du Comité Télévie de Somme-Leuze (0476/49.34.29).

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

### Exercices militaires

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Special Force hollandais des Pays-Bas : du 30 novembre au 9 décembre 2015.

<u>Description de l'exercice</u>: Exercice de synthèse d'une unité Force Special hollandaise comprenant infiltration à pied, observation de routes de ravitaillement, observation d'objectifs, exfiltration vers des points de pick-up. Exercice basé sur la discrétion de progression à pied en majorité durant la nuit sur chemins et sentiers dans le but de faire du renseignement. Seules 25 personnes par petits groupes participent réellement à l'exercice. Les 25 personnes en appui se déplacent en véhicules sur routes et chemins carrossables dans le but de simuler l'ennemi, l'ami et de contrôler l'exercice. Il n'y a aucune action de combat. 50 personnes, 10 véhicules à roues.

### « Joue pas au dur, ralentis l'allure »

### « Fais pas ta tigresse, réduis ta vitesse »

Vous connaissez très probablement la nouvelle campagne de sensibilisation à la sécurité routière en Wallonie visant à rappeler les dangers de la vitesse excessive ou inadaptée afin de convaincre les conducteurs encore récalcitrants de la nécessité de lever le pied.

Malheureusement, en cas d'accident, une « petite » infraction peut avoir d'énormes conséquences. Lorsqu'on roule vite, le temps de réaction, les distances d'arrêt et la gravité des accidents augmentent considérablement. En agglomération, les situations de circulation sont en outre plus complexes (carrefours, priorités de droite, abords des écoles,...) et le risque de blesser voire de tuer un usager faible (piéton, cycliste, enfant,...) est bien présent.

En tant que Bourgmestre, je suis très fréquemment interpellée quant au problème de la vitesse sur les routes de notre entité communale.

Au vu de ce qui précède, je voudrais ici vraiment vous rappeler l'importance particulière de respecter les limitations de vitesse.

Des actions préventives et répressives sont régulièrement menées au sein de nos villages mais je demande à tout un chacun de faire un effort particulier.

Je reste à votre disposition.

Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

\*

### ◆ Feux d'artifice

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaiterions attirer votre attention sur les mesures de sécurité à prendre concernant les feux d'artifice, qu'ils soient organisés à titre privé, dans le contexte associatif ou dans toute autre circonstance.

En effet, des mesures de précaution sont à prendre de manière à éviter tout incident ou tout accident éventuellement grave et pour que la fête en reste bien une.

De plus, il ne peut y avoir de feux d'artifice tirés à proximité de prairies ou d'espaces où se trouvent des animaux (bétail, chevaux, moutons,...).

Toute personne désireuse d'organiser un feu d'artifice est invitée à prendre contact au préalable avec l'Administration communale (Mme Anne Vandenbroeck, 086/320.256).

### 

Guidé par le respect des droits fondamentaux de chacun et afin de réaliser une insertion durable des personnes les plus fragiles, le plan transversal « Plan Habitat Permanent » ou « Plan HP » est soutenu par le Gouvernement wallon. Il a pour finalité de favoriser l'égalité des chances par une politique de discrimination positive afin notamment que chacun puisse avoir accès à un logement décent. Dans ce cadre, le PHP cible les personnes résidant en permanence dans certains équipements touristiques (zones de loisirs).

### A ce jour, les équipements repris au sein du Plan HP de Somme-Leuze sont :

- le Domaine des Nutons à Noiseux ;
- le Quartier du Pierreux à Heure ;
- le Quartier du Mayeur à Noiseux ;
- le Domaine du Stoqueux à Noiseux ;
- le Lotissement du Parc de Hogne;
- sept rues à « caractère de secondes résidences » à Heure et habituellement nommées
   « Quartier des Cisses et des Vennes » : Rue Nos Cisses ; Rue Les Vennes ; Chemin des 4
   Tilleuls ; Rue du Champay ; Rue Fréchalle ; Rue des Sorbiers ; Rue le Bouchet ;
- le Clos du Renard à Somme-Leuze.

### Habitant du Plan Habitat Permanent : des aides financières spécifiques existent !

Des aides financières sont disponibles moyennant certaines conditions relatives à la situation de la personne :

- Prime « HP » (prime liée à l'amélioration des habitations en matière de chauffage, électricité, toiture, ventilation, isolation et sanitaires) :

Le montant : 2.000€ que vous soyez propriétaire ou locataire.

### - Prime ADEL (allocation de déménagement et allocation de loyer) :

<u>Le montant de l'allocation de déménagement</u> s'élève à 400€ (+ 80€ par enfant ou adulte handicapé à charge).

<u>Le montant de l'allocation de loyer</u> ne peut dépasser 100€/mois (+ 20€ par enfant ou adulte handicapé à charge).

#### - Prime d'installation fédérale :

Pour les résidents permanents qui vivent au sein d'un logement précaire et sont relogés dans un nouveau logement considéré comme salubre.

Le montant : 5.000€ pour les propriétaires et 1.240€ pour les locataires.

#### Agents locaux :

- Madame Véronique SOIRON, Chef de projet, 086/32 09 03, veronique.soiron@sommeleuze.be;
- Madame Catherine POCHET, Antenne sociale, 086/32 02 65, catherine.pochet@sommeleuze.be;
- Madame Isabelle GODU, Agent référent CPAS, 086/34.94.77, isabelle.godu@publilink.be.



### 

### • La dernière opération de développement rural (2002-2012).

L'achat d'une maison et d'un terrain à Baillonville, en face de l'Administration, à l'angle de la Route de France et de la Rue du Centre, va permettre la construction de trois logements à loyers modérés dont deux, pourvus de trois chambres et le dernier de quatre chambres. Au rez-dechaussée, un atelier rural dont il faut encore identifier la destination précise a été pensé.

D'après un estimatif réalisé par l'architecte John Wéry, une convention a été signée avec la Région Wallonne le 29 octobre 2012. Ainsi, une participation de la Région wallonne, à raison de 80% sur la somme totale de 1.128.436,00 d'euros, nous permet de proposer un projet de logements basse énergie. Monsieur Wéry a présenté le projet devant la Commission Locale de Développement Rural qui a admis le projet à l'unanimité le 4 novembre 2013. L'avant-projet a été accepté par la Région Wallonne le 10 septembre 2014 et le Département de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Direction de Namur de la Région Wallonne a octroyé le permis d'urbanisme le 18 août 2014.

Au terme d'un long suivi administratif, <u>le dossier de projet définitif</u> a été envoyé le 4 février 2015 à la Région wallonne qui nous a donné son accord le 31 août 2015 pour lancer l'adjudication des travaux en se conformant aux règles en usage dans les marchés publics. L'adjudication est en cours et nous attendons les offres pour le 13 novembre. Nous pourrons ensuite désigner un entrepreneur sur base du rapport de Monsieur Wéry et de l'approbation de la Région Wallonne. Les travaux pourraient commencer au printemps 2016.



### • La nouvelle opération de développement rural.

Au terme de nombreuses consultations publiques et d'un long travail de terrain de toute l'équipe communale, de la Commission Locale de Développement Rural et de la Fondation Rurale de Wallonie, notre programme a été rédigé par le bureau d'études « Lacasse & Montfort ». Terminé en février 2015, il présente différentes actions proposées par la population. Une équipe de huit personnes : personnel communal, représentants politiques et membres de la CLDR, a présenté le programme à la CRAT (Commission régionale d'Aménagement du territoire) le 22 avril 2015. Le gouvernement wallon a approuvé notre programme pour 10 ans, sur base de l'avis favorable remis par la CRAT, le 23 juillet 2015. Nous pouvons dès lors commencer à travailler.

Une première demande de convention pour la construction d'une <u>maison de village à Bonsin</u>, projet proposé par la population et validé par la CLDR, a d'ailleurs été remise à la Région début octobre. Nous attendons donc leur accord pour poursuivre le projet, nommer un auteur de projet et consulter la population de Bonsin pour entendre leurs besoins.

Pour tout renseignement sur ce projet, vous pouvez contacter Julie Hautenauve, Agent administratif en charge du Développement Rural au 086/32.02.62 ou via mail sur <u>julie.hautenauve@publilink.be</u> ou Valérie Lecomte Bourgmestre, en charge du développement rural, au 0496/92.88.26.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

### ✓ Viande rouge et charcuterie : quelques éclaircissements par rapport aux articles de presse

C'est en tant qu'Echevine de la santé et de l'agriculture que je me dois de réagir quant à tous ces articles de presse stipulant que la charcuterie et la viande rouge sont des aliments repris par l'OMS comme étant cancérigènes.

L'Organisme Mondial de la Santé publie une nouvelle liste avec comme point rouge nos belles viande et charcuterie de la même couleur. Celles-ci apparaissent sur cette liste bien après le tabac, l'alcool et la pollution atmosphérique bien plus dangereux que le produit de nos artisans.

Il est certain que <u>l'excès</u> nuit en tout... mais que si tout un chacun respecte un équilibre alimentaire (1/3 animal, 2/3 végétal) correct, le risque de cancer est faible. La viande, consommée en quantité raisonnable (500 gr max/semaine et pas plus de 50 gr de charcuterie/jour) comme le recommande le Conseil Supérieur de la Santé, sont des aliments sains (apport en fer, protéine et acide aminé).

De plus, la production de viande en Belgique est très locale et assure largement les besoins du pays, les ressources pour nourrir nos bêtes sont présentes chez nous (prairies, cultures) et notre élevage nous permet l'autosuffisance. Nos traditions d'élevage belge sont connues et reconnues et hyper contrôlées.

Il faut arrêter avec ces idées reçues qui stipulent à tout va que manger de la viande (ainsi que boire du lait) est malsain, mauvais pour la santé et l'environnement. La viande, la charcuterie et les produits laitiers sont des aliments basiques, locaux, sains et bons pour la santé et l'environnement.

L'agriculture = notre avenir = privilégions nos artisans locaux.

Marianne FOURNEAU, Echevine de la Santé et de l'Agriculture.



### IMAJE vous propose de devenir accueillante conventionnée ....

- Vous travaillerez dans votre cadre familial en accueillant des enfants de 0
  à 3 ans
- Votre profession vous permettra de concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle
- Pour un épanouissement d'un métier à dimension humaine

### Dans la Province de Namur, IMAJE vous accompagne avec :

- Un encadrement de qualité avec une équipe pluridisciplinaire : des assistants(es) sociaux(les), psychologue, psychomotricienne, infirmières pédiatriques
- Une appartenance à une équipe
- Une relation de confiance
- Des formations continuées
- La fourniture d'un kit de matériel de base pour démarrer votre activité

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter notre service, par téléphone, par email ou par courrier :



#### **IMAJE**

Rue Albert 1er, 9 5380 Fernelmont 081/40.91.60 contact@imaje-interco.be

## **Environnement**

### Saint-Nicolas et le Père Noël pensent-ils aux cadeaux durables ?

Une large gamme de jouets labellisés PEFC est disponible sur le marché

Le feu est allumé, les bonnets et les gants sont sortis... bientôt, le Grand Saint fera son entrée et le sapin prendra sa place dans le salon pour accueillir le Père Noël. C'est le temps des cadeaux ! Mais choisissons des cadeaux qui préservent notre environnement !!!

Pour la préservation de nos forêts, nous devons acheter de façon responsable. L'achat de produits labellisés PEFC (en bois ou papier) est un soutien à la gestion durable des forêts, une gestion qui apporte un équilibre entre les fonctions écologique, économique et sociale de la forêt.

Dans les rayons, vous trouverez énormément de cadeaux attrayants, mais leur origine n'est pas toujours durable. Si vous achetez des jouets ou du papier cadeau, faites attention au label PEFC sur le produit ou l'emballage. Et vous ne devez pas faire de détours pour les trouver : les supermarchés, les magasins de jouets, les détaillants en offrent une large gamme. Pensez aux jouets en bois, des crayons (de couleur), des bandes dessinées, des calendriers, et naturellement les agendas, les cahiers et fardes,... Si le Grand Saint ou le Père Noël voit grand, il existe également des aires de jeux, des bacs à sable ou des chambres à coucher labellisés PEFC. Une liste sans fin parmi laquelle faire votre choix. Et quelle bonne surprise de voir le cadeau sous le sapin de Noël emballé dans du papier cadeau labellisé PEFC.

Espérons que le Grand Saint remplisse son grand sac de cadeaux favorables à l'environnement. Il recevra de gros câlins de tous les enfants!

Bon à savoir, les produits labellisés PEFC peuvent être achetés avec les écochèques...

#### Le label PEFC

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) est le système de certification forestière le plus répandu au monde. Les produits munis d'un logo PEFC offrent la garantie qu'ils viennent de forêts gérées de façon responsable.

Concrètement, cela signifie que la gestion de ces forêts est à la fois respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Dans la pratique, il s'agit entre autres du respect des droits des populations locales, de la prise en compte de la faune et de la flore ou encore de la rentabilité économique de la forêt. Les entreprises qui souhaitent traiter ou commercialiser des produits PEFC doivent être en possession d'un certificat, appelé Chaîne de Contrôle. Des organismes de certification indépendants veillent au strict respect des critères PEFC dans les entreprises. Si toutes les conditions sont remplies, l'entreprise peut alors recevoir son certificat valable 5 ans sous réserve d'une inspection annuelle. PEFC est une ONG internationale. En Wallonie, plus de la moitié de la superficie forestière est certifiée PEFC et au niveau des forêts publiques, on atteint 98%.

### A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine...

Depuis de nombreuses années, notre Commune distribue gratuitement des plants à la population dans le cadre de la Semaine de l'Arbre. Cette opération remportant un grand succès, nous avons décidé de la réitérer une fois encore en mettant l'accent sur le charme, la Région wallonne l'ayant mis à l'honneur. Selon les prévisions, nous pouvons vous annoncer des plants de charmes, cornouiller sanquin, prunellier, sureau noir et érable champêtre.

Nous avons ainsi le plaisir de vous inviter ce samedi 28 novembre 2015, entre 8h30 et 11h00, à l'Atelier Communal, Route de Givet n°39 à Heure. Chaque famille pourra y retirer au maximum deux plants.

Venez nombreux!

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

### Prochaines collectes (décembre)

Toutes les sections de la Commune	Sacs bleus PMC	1, 15, 29
	Papiers et cartons	24
	Déchets ménagers	7, 14, 21, 28

<u>Petit rappel horaire</u> : sortez vos déchets <u>uniquement</u> avant 6h du matin <u>le jour de collecte</u> ou la veille au soir après 18h.

Ressourcerie Namuroise, service de collecte des encombrants sur appel au 081/260.400.

\*

### Culture

### Bibliothèque de Somme-Leuze

Rue du Tilleul, 1 <u>Ouverture</u> : <u>le mardi de 15h à 17h</u>

Elvire SANZOT (0477/39 50 26 - 086/32.20.04) <a href="mailto:esanzot@yahoo.fr">esanzot@yahoo.fr</a>

### Voici quelques nouveautés :

La nuit de feu E-E Schmitt

Les perroquets de la place d'Arezzo idem

L'enfant rebelle Ch. Laborie La fille du train P. Hawkins

D'après une histoire vraie D. de Vigan (on en parle beaucoup...)

Maman a tort M. Bussi

La ville orpheline V. Hislop (auteure - j'ose le féminin - qui combine

admirablement Histoire et romanesque)

L'innocence des bourreaux B. Abel
Un printemps à la Villa Rose D. Macomber

A cela s'ajoutent <u>de nouveaux livres pour jeunes</u> qui sont mis à la disposition des enfants fréquentant l'école primaire.



Festival jeune public

### ◆ NOËL AU THÉÂTRE « CHEZ NOUS!»

>> Du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016

15 spectacles familiaux et 1 film pour tout-petits dans 15 villages de Famenne-Ardenne.

### UN SPECTACLE DANS VOTRE COMMUNE!

Chansons pour enfants | Dès 4 ans

MA MIE FORÊT Par Ici Baba VISUEL

Après plus de 500 représentations de leur premier spectacle, le duo *Ici Baba* revient avec de nouvelles chansons et nous propose une balade musicale et joyeuse en forêt. Des compositions personnelles, des reprises aux accents folks, des instruments nombreux et variés, et cette même complicité taquine entre Samir et Catherine. Un spectacle joyeux, créatif et festif où les enfants pourront chanter, rire et s'amuser!

Samedi 19 décembre 2015 | 15h | Baillonville | Maison de Village | Rue du Centre, 1a

Une organisation conjointe de l'asbl Passeur de Culture de Somme-Leuze et de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, avec le soutien du Centre culturel de Dinant.

Prix unique : 6€ ou 5 chèques culture | Article 27 : 1€

<u>Réduction Ligue des familles</u>: une réduction de 1€ ou de 1 cc est offerte aux membres de la Ligue des familles sur présentation de la carte de membre valide

Réservation indispensable à la Maison de la Culture de Marche: 084/32.73.86

Retrouvez le programme complet du festival sur www.maisondelaculture.marche.be

\*



<u>Prochaine halte</u>: le <u>10/12</u> devant l'Administration communale de Baillonville, de 17h00 à 18h00.

<u>Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:</u> Julie Hautenauve, Animatrice socio-culturelle au 086/32.02.62 ou via

julie.hautenauve@publilink.be ou Sabine Bleret, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*



Le Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Somme-Leuze en partenariat avec le CEC La Spirale de Natoye vous propose « Les Ateliers de la Main Libre ».

Venez découvrir et valoriser les ressources humaines présentes sur notre territoire par le biais d'ateliers thématiques.

Si vous avez entre 15 et 115 ans, que vous désirez participer à une animation socio-culturelle, rencontrer d'autres personnes, partager, échanger et découvrir diverses techniques, alors nous vous attendons :

Le samedi 19/12 de 14h à 18h: ATELIER CREATIF DECORATION POUR FETES.

« La nature commence, l'art achève » Jean-Baptiste la Roche.

Animatrice: Marie Paquet Fleuriste « Fou de fleurs » Marche.

Réalisation d'un chemin de table à partir d'éléments naturels : écorces, branches et plus...

Marie nous guidera vers la création d'un milieu de table pour vos fêtes, unique en son genre...le
vôtre

Partage d'un savoir-faire technique et liberté créative au rendez-vous!

Inscription obligatoire à partir du vendredi 27 novembre.

Frais d'inscription : 10 € par participant, matériel compris.

### D'AUTRES ANIMATIONS SONT PREVUES EN 2016 :

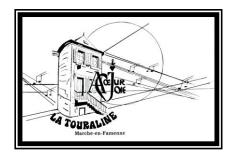
Ces activités seront présentées dans le « Direct » dès janvier.

### **MODALITES PRATIQUES:**

- Ces ateliers ne nécessitent aucun pré-requis, en aucun domaine.
- Ils se déroulent dans la salle Le Rabotî Maison de village de Baillonville.
- Les frais de participation s'élèvent à 8 € par séance hormis l'atelier création florale, en raison du matériel.
- Les inscriptions sont limitées et sont donc indispensables au 086/320.266 ou par mail : cecile.guisse@publilink.be
- L'inscription engage systématiquement au paiement des frais de participation, même en cas d'absence lors de l'animation, pour raison d'organisation.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : Denis Lecarte, Président du CPAS en charge de la Cohésion Sociale, Cécile Guisse, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale ou Françoise Jadin, Animatrice socio-culturelle.





## Imprégnez-vous de l'ambiance de Noël le samedi 12 décembre à 20h

### ← 4ème Concert de Noël

En l'église Saint-Hubert de Baillonville, interprété par la chorale LA TOURALINE de Marche-en-Famenne

Après une interruption l'année dernière, et pour cause, la mise en place d'un magnifique concert des années 50-60 au Centre Culturel de Marche-en-Famenne, la TOURALINE nous revient avec son nouveau programme de chants de Noël.

La TOURALINE est membre du mouvement A Cœur Joie Belgique et se compose de plusieurs chanteurs de notre Commune.

Un programme spécial Noël d'une quinzaine de morceaux sera interprété sous la direction de Katty Hastir, cheffe de Chœur, et grâce à la participation de 25 chanteurs répartis en 4 voix.

Une organisation de la Chorale et de la Fabrique d'Eglise de Baillonville.

PF:5€ - Gratuit jusque 12 ans.

Renseignements: 084/31.44.59.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# Loisirs

### 

À partir de 19 heures
SALLE DE NOISEUX

Menu: Boulettes « sauces chasseur ou tomates », frites

Prix: Adultes: 12,00 €, enfants: 7,00 €

Remise de cadeaux aux jeunes joueurs de nos équipes de jeunes, par, si encore disponible, St

NICOLAS.

Réservation: Avant le 08.12.2015: Vincent DIEUDONNE: 0496/89.35.61 ou 084/36.79.26;

Fabrice COLLIN: 0498/10.92.79

Pierre VANDERSTRAETEN: 0478/91.64.39

Jean-Claude COLLIN: 0497/63.13.65



### ◆ Visite de Saint-Nicolas à Bonsin-Chardeneux

Saint-Nicolas rendra visite aux aînés de Bonsin et Chardeneux le <u>samedi 28 novembre</u>. Au plaisir de vous revoir.

\*

### 

Les <u>14 et 21 décembre de 15h à 19h</u> à la salle de Somme-Leuze.

Cadeaux, déco,... Crêpes, galettes, vin chaud, chocolat chaud,...

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*



## <u>Maison des aînés Nos Mohon</u> Agenda des activités de décembre 2015

Mercredi 02	<ul> <li>Atelier bricolage : finalisation des cartes 3D</li> </ul>
Jeudi 03	· Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 suivie d'une séance de
	gymnastique relaxante (Julien) 🕊
Vendredi 04	· Piscine (16h15) au départ de Noiseux ou 16h30 à Marche
Mercredi 09	· Atelier bricolage : décorations en sucre
Jeudi 10	· Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 suivie d'une séance de
	gymnastique relaxante (Julien) 🕊
	· Activités ludiques et conversation (Marie-Antoinette)
Vendredi 11	· Piscine (16h15) au départ de Noiseux ou 16h30 à Marche
Mercredi 16	· Repas de fin d'année : dîner raclette (Réservé aux groupes des mercredi,
	jeudi et vendredi).
Jeudi 17	· Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 suivie d'une séance de
	gymnastique relaxante (Julien) 🕊
	· Activités ludiques et conversation (Marie-Antoinette)
Vendredi 18	· Piscine (16h15) au départ de Noiseux ou 16h30 à Marche

#### La Maison des aînés sera fermée du 21/12/2015 au 03/01/2016

Coordonnées des animateurs bénévoles des mercredis, jeudis et vendredis :

Michèle: 0475/51.04.70 - Julien: 0474/63.12.46 - Marie-Antoinette: 0486/12.25.05.

La maison des aînés se situe rue de l'École, 12, 5377 Noiseux (tél. 086/40.18.44).

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le C.P.A.S. de Somme-Leuze: Mme Laetitia ANCION (086/32.31.73), <u>laetitia.ancion@publilink.be</u>.

### ◆ Dates à retenir

### 21 novembre:

Nettinne: Venue de Saint Nicolas (à 18h) et Souper raclette (à 19h30).

Prix adultes: 15€. Prix enfants: 7€.

Réservation souhaitée auprès de Wendy Artan au 0476/97 84 20 avant le mercredi 18 novembre.

<u>Somme-Leuze</u> : dès 18h00 : <u>Souper d'automne</u> de l'école de Somme-Leuze, à la salle Joseph Burette, rue du Pays du Roi à 5377 Somme-Leuze.

Informations et réservations à l'école - 086/32.27.22.

19 décembre : Eglise de Maffe : 17h 30 : Concert de Chorales et Marché de Noël.

Chants d'enfants, Chorale de Sinsin, Chorale de Havelange.

Organisation: Rotary club Ocquier-en-Condroz.

Pour tous renseignements: Jean Fortemps - 0473/872160.

<u>Editeur responsable</u>: Valérie Lecomte, Bourgmestre, Administration Communale, rue du Centre, 1 à 5377 Baillonville.